

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Polytechnique d'Oran « Maurice Audin »



Procès-verbal de la réunion du comité pédagogique de coordination

1AN, 2AN, 3AN

Spécialités «Constructions civiles et industrielles» et «Bâtiments durables»

Département

Génie Civil

Description de la réunion

Numéro de la réunion	Date de la réunion	Nature de la réunion	
		Normale	Extraordinaire
2	12 / 11 / 2024	x	///



I. Liste des présents à la réunion:

Etaient présents :

Mr LASLEDJ Abdelmadjid : Chef de département

Mme BELKORISSAT Ismahene : Responsable de la spécialité CCI.

Mme TAGRARA Samira : Responsable de la spécialité BD.

Mr EZZIANE Mohammed, Mr CHIHAOUI Ramdane, Mr BOUDRAA Salah Eddine, Mr BELMOKRETAIR Karim, , Mme BENAFANE Amel, Mlle BOUTAYBA Ferial.

Etaient absents:

Mr AYED Kada, Mr MOULI Mohammed, Mr AMEUR Mohammed, Mr MAHMOUDI Mohammed, Mr BERGANE Chiek, Mr BENHOUNA Mohammed, Mr Doucene Ahmed Amine, Mr TAHRAOUI Mohammed, Mme BAKHTI Karima, Mme BENZAHRA Fatima Zahra, Mlle TERRAT Hanaa.

Etaient absents excusés:

Mr MERAZI Mohamed, Mme Hafrad Toubet-Allah, Mme AIT- YALA Camila, Mme LARBI CHAHT Fouzia.

II. Ordre du jour :

1. Gestion des absences des étudiants.
2. Révision du programme des spécialités CCI et BD.
3. Modalité d'évaluation des projets de fin d'études "PFE".
4. Divers.

III. Déroulement de la réunion :

Point 1 : Gestion des absences des étudiants

Présentation :

Les membres du CPC ont discuté des mesures approuvées lors de la réunion de coordination des départements de l'ENPO MA du 04/10/2024, liées à l'adoption d'une méthode appropriée pour l'application du texte en vigueur relatif à l'exclusion des étudiants absents qui dépassent les trois absences non justifiées et les cinq absences justifiées.

Avis et recommandations :

Après avoir rappelé les réglementations en vigueur dans les établissements universitaires et discuté de ces mesures convenus avec les enseignants et les délégués des étudiants présents, le CPC a décidé que ces mesures doivent être mises en place afin d'assurer la discipline des étudiants.

Afin d'appliquer ces mesures, le CPC a souligné ce qui suit:

1. L'étudiant est tenu de respecter ces mesures convenues lors de la réunion de coordination des départements ;
2. L'étudiant est tenu d'assister obligatoirement aux cours, TD et TP de toutes les matières ;
3. Chaque enseignant doit procéder à l'appel de présence à chaque séance et soumettre les noms des étudiants absents au chef de département ;
4. Chaque étudiant doit veiller à respecter le délai légal pour justifier son absence, qui n'excède pas 48 heures.

Point 2 : Révision du programme des deux spécialités CCI et BD.

1. Présentation :

Les membres du CPC présents ont discuté de l'évaluation du programme des deux spécialités (CCI et BD).

De ces discussions, d'importantes réserves ont été soulevées et enregistrées :

Programme de la spécialité CCI :

- 1) Insuffisance dans les réglementations techniques de génie civil et le béton armé

Programme de la spécialité BD :

- 1) Importantes insuffisances dans le contenu du programme de cette spécialité, en particulier, dans ses axes principaux (Thermique, énergétique et acoustiques des bâtiments, et matériaux). Les étudiants ont eu des difficultés au cours de leurs

formations durant les différentes années, spécialement en fin de cursus lors de la préparation de leurs projets de fin d'études.

- 2) Taux d'intégration professionnelle limité des étudiants diplômés en BD
- 3) Faible engouement pour cette spécialité chez les étudiants admis du 1^{er} cycle (classe préparatoire), qui envisagent de poursuivre leurs études au deuxième cycle.



2. Avis et recommandations :

Programme de la spécialité CCI :

Après discussions, le CPC a émis un avis favorable à la 2^{ème} révision du programme de cette formation. Ceci est dans le but d'améliorer et d'enrichir les programmes des matières des différentes années en prenant en considération l'insuffisance enregistrée, pour une meilleure acquisition de connaissances et le développement des compétences nécessaires aux futurs ingénieurs.

Programme de la spécialité BD :

Après discussions, le CPC a émis un avis favorable à :

- la révision du programme de cette formation. Ceci dans le but d'améliorer et d'enrichir les programmes des matières des différentes années.
- changement de l'intitulé de cette spécialité. Ceci est dans le but de donner plus de chances à l'intégration professionnelle des étudiants diplômés issus de cette formation.

A cet effet, le CPC invite les responsables des deux spécialités, Mme BELKORISSAT Ismahene et Mme TAGRARA Hassiba, à programmer une révision précise et globale du programme des deux formations, en concertation avec les enseignants de ces spécialités.

Point 3: Nouvelle modalité d'évaluation des projets de fin d'études "PFE".

Le chef de département en concertation avec les responsables des spécialités a proposé une nouvelle modalité d'évaluation des projets de fin d'études. Ceci est dans le but d'améliorer la quantité d'encadrement et la qualité des projets. Cette modalité sera validée lors du prochain CPC.

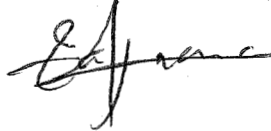
Responsable de CCI

Mme BELKORISSAT I



Responsable de BD

Mme TAGRARA S.H



Chef de département


شيد: لصلح عبدالمجيد
قسم الهندسة المدنية
الجامعة الوطنية المتعددة التخصصات
9 - العارضة الوطنية المتعددة التخصصات





Oran, le 12/ 11/2024

Liste de présence à la réunion de CPC

N°	Enseignant	Emargement
01	Mr LASLEFJ Abdelmajid	
02	Mr EZZIANE Nohoumed	
03	CHIHAOUI Randane	
04	BEKKOUSSAT Imahene	
05	TAGRARA Samira	
06	Zouari	
07	BOUDRAA Salah-Eddine	
08	BELMOKRETTAR Karim	
09	AMEBARAKI	
10	Boutayba Feriel	
11		
12		
13		
14		
15		
	Etudiant	Emargement
01	Khefouati Souleyman	
02	Diab Djober	
03	Bououllag Bilhal	
04	Zouardi Abdelmonem Yousif	
05	Belkhir Radia	
06	LAKHAL Aicha Nesrine	